

PROCÈS-VERBAL D'ADMISSIBILITE AU CONCOURS INTERNE POUR LE RECRUTEMENT D'EDUCATEURS DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

A l'issue des délibérations du jury, la liste, par ordre alphabétique, des candidats admissibles au concours interne pour le recrutement d'éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse ouvert au titre de l'année 2025, est fixée comme suit :

Civilité	Nom	Nom Patronymique	Prénom
Madame	BORGNE	BORGNE	Sandra
Madame	BRETER	BRETER	Isabelle
Madame	BRIQUET	BRIQUET	Mélanie
Monsieur	CATHELAND	CATHELAND	Aurélien
Madame	DARMET	BAUDRAND	Lise
Monsieur	DEROUI	DEROUI	Amin
Madame	DESCHASEAUX	LUCQ	Cindy
Madame	ETTHARI	ETTHARI	Manel
Madame	KHEDJAM	KHEDJAM	Sajia
Madame	LAUNAY	LAUNAY	Gaëlle
Madame	LEONE	LEONE	Mélanie
Monsieur	MARIGARD	MARIGARD	Loic
Madame	M'COUROUPA	M'COUROUPA	Mickaëlle
Monsieur	MENDY	MENDY	Jo Farien
Madame	MERLE	MERLE	Louise
Monsieur	MILLIAT	MILLIAT	Ludovic
Monsieur	MONÉGER	MONÉGER	Kévin
Madame	NGUI-ELLA	NGUI-ELLA	Armelle
Madame	PIERRE	PIERRE	Olayinka
Madame	PRONESTI	PRONESTI	Margaux
Madame	ROUSSEL	DUHOMME	Delphine
Madame	STOEHR	STOEHR	Emma
Monsieur	ZAHRAOUI	ZAHRAOUI	Sidali

Fait le 23 octobre 2025,

Madame DEWAMN Françoise

Présidente du jury

1